

offrande personnelle et annuelle de 150 livres. En 1782, elle remet :

1.260 livres en faveur d'une famille indigente du nom de Millet.

7.200 livres « pour contribuer au soulagement des pauvres incurables et honteux. »

En 1783 : 4.002 livres « pour les pauvres de la paroisse. »

En 1784 : 4.800 livres dont la moitié « pour secours extraordinaire. »

En 1785 : également 4.800 livres.

En 1786 et 1787 : 3.600 livres.

Mgr l'archevêque, de son côté, fait un don de 1.000 livres en 1784.

En 1787, une somme de 1.304 livres est attribuée à l'œuvre, sur un legs que le prélat a fait de 12.000 livres. Le 5 mars 1788, elle reçoit 2.200 livres pour sa part d'un don de 20.000 livres aussi accordé par l'archevêque.

La longue énumération des legs, aumônes et donations testamentaires, est surtout instructive en ce qu'elle montre combien, à cette époque, les classes fortunées comprenaient le devoir qui leur incombe de venir en aide aux classes nécessiteuses. Nobles, marchands et bourgeois de notre ville, sont confondus dans l'accomplissement de cette obligation chrétienne et sociale, et font des pauvres les co-partageants des biens que la Providence leur a départis.

La plupart des noms qui vont suivre sont demeurés obscurs et ignorés, plusieurs figurent avec honneur dans les